



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 2 mars 2015, à 20h00
à Boveresse (salle de gymnastique)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2014
4. Crédit de fr. 75'000.- pour l'intégration des données relatives au réseau d'égouts dans le système d'information géographique
5. Crédit de fr. 75'000.- pour l'agrandissement et l'aménagement de l'écopoint du centre commercial de Couvet
6. Vente à la société à créer CPF SA de la patinoire et du local technique sis sur la parcelle n° 1989 du cadastre de Fleurier et autorisation au Conseil communal de signer un mandat de prestations avec CPF SA
7. Communications du Conseil communal
8. Motions propositions et projets d'initiatives communales
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 11 février 2015 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2014
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel